

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DU COMMERCE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF TRADE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 01 /AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2026 DU 10/04/2026
RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE METROLOGIE POUR LES SERVICES
CENTRAUX DU MINCOMMERCE.-

1. CONTEXTE

Le Ministère du Commerce, à travers la métrologie légale qui est l'un de ses démembrements, impose l'application des exigences réglementaires à des mesurages et à des instruments de mesure. Elle est aussi un ensemble de procédures de contrôles imposées par l'Etat, pour garantir la fiabilité de certains instruments de mesure pour assurer la protection du consommateur, la loyauté des échanges et la bonne application des lois et règlements.

Dans la vie quotidienne sans que nous n'y prêtions parfois attention, nous faisons face à plusieurs activités de mesurage.

A titre d'illustration :

- le contrôle de la vitesse de nos véhicules en vue de garantir notre sécurité lors de nos déplacements et de réduire ainsi le nombre de victimes d'accidents de la route ;
- les examens médicaux auxquels nous nous soumettons pour demeurer en bonne santé ;
- l'heure que nous consultons pour être ponctuels à nos rendez – vous et les systèmes de localisation par satellite qui nous permettent de connaître notre position ;
- l'électricité et l'eau dont la facturation est établie sur la base de notre consommation ;
- la viande, le poisson, les fruits et légumes qui nous sont vendus au poids ;
- la mesure du volume de carburant dont nous remplissons le réservoir de nos voitures.

Fort de ce qui précède et au regard du contexte économique marqué par la persistance des pratiques qui entachent l'équité dans les activités commerciales au Cameroun, les consommateurs expriment de plus en plus un manque de confiance sur les mesures qui découlent des différentes transactions commerciales.

Pour remédier inéluctablement à ces risques encourus autant par les consommateurs que les entreprises, le Ministère du Commerce se propose de moderniser son parc de matériels métrologiques en procédant à l'acquisition des équipements métrologiques utilisés dans les opérations de vérifications et d'étalonnage.

2. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet l'acquisition du matériel de métrologie pour les Services Centraux du Ministère du Commerce.

1

3. LES MISSIONS ET PRESTATIONS ATTENDUES

Il s'agira d'acquérir :

- quatre (4) balances électroniques ;
- trois (3) jauges – étalons ;
- deux (2) fioles – étalons ;
- une (1) table anti vibration.

4. FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent AMI, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINCOMMERCE au titre de l'exercice 2026.

5. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes:

4.1. Pièces administratives

Volume 1 : Dossier administratif

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas) datées de moins de trois (03) mois,

Il s'agit de :

- a. La lettre de motivation dûment signée et datée par le candidat ;
- b. Le Registre de Commerce ou preuve d'une existence légale ;
- c. Un agrément ou un contrat notarié avec un agréé en métrologie dans le domaine du pesage et/ou de la volumétrie ;
- d. L'attestation de conformité fiscale (ACF) ;
- e. L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- f. L'attestation d'Immatriculation fiscale.

En cas de groupement d'entreprises, en plus de l'accord de groupement notarié, les pièces (b, d, e et f) ci-dessus, doivent être fournies par chaque membre constitutif.

Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier

N.B. : les autres pièces administratives des soumissionnaires seront exigées à l'étape suivante en cas de pré-qualification.

4.2. Dossier technique

Le Volume 2 : comprendra les pièces suivantes :

- a. Les références de l'entreprise, conformément à la grille d'évaluation (extrait du contrat, pages de présentation, pages de signature et procès-verbaux de réception ou tout autre document y tenant lieu);
- b. Les observations sur le descriptif des fournitures ;
- c. Les prospectus du matériel à livrer et un lien du site de téléchargement;
- d. Le chronogramme d'exécution détaillé.

6. PARTICIPATION

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises installés en République du Cameroun, disposant d'un agrément ou d'un contrat notarié avec un agréé en métrologie, dans le domaine du pesage et/ou de la volumétrie.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de fil soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

A- Les critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet systématique de l'offre du candidat.

Il s'agit de :

- a) absence d'un agrément ou d'un contrat notarié avec un agréé en métrologie dans le domaine du pesage et/ou de la volumétrie ;
- b) note technique inférieure à 70% ;
- c) fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- d) offre technique incomplète ou non conforme ;
- e) offre déposée hors délais ;
- f) Non-respect du format de fichier des offres ;
- g) Absence de la copie de sauvegarde ;

B. Critères essentiels

Les critères essentiels ou de qualification porteront à titre indicatif sur :

N°	GRILLE DEVALUATION	Note/100
1	Présentation de l'offre	5 pts
2	Références de l'entreprise et références dans les prestations similaires (03 références au moins)	15 pts (5 et 10 pts)
3	Compréhension et observations sur le descriptif des fournitures (suggestions pertinentes sur les TDR)	50 pts
4	Prospectus et fiches techniques du matériel et un lien du site de téléchargement	20 pts
5	Chronogramme détaillé du matériel	10 pts
	Total General	/100

A l'issue de l'évaluation, seuls, les candidats ayant obtenu, une note au supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

8. MODE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est « exclusivement en ligne »

9. DEPOT DES LETTRES DE MANIFESTATION

Chaque manifestation d'intérêt, rédigée en français ou en anglais, devra être transmise en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> au plus tard le 22/06/2017 à 10 heures précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD / DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°: 110/AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/ SDBMM/SMP/2026 DU 10/04/26; RELATIF A L'ACQUISITION
DU MATERIEL DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU COMMERCE ».
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

L'ouverture des offres aura lieu le même jour (10/04/26) à 11 heures, dans la salle de Conférences du Ministère du Commerce en présence des candidats qui le souhaitent.

10. TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5MO pour l'Offre Administrative ;
- 15MO pour l'Offre technique.
Les formats acceptés sont les suivants :
- Formats PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

11. PUBLICATION DES RESULTATS

Seuls les candidats ayant fourni les pièces administratives requises et ayant obtenu une note de 70% seront retenus pour la suite de la procédure.

Un communiqué signé du Maître d'ouvrage tiendra lieu de publication des résultats de la préqualification.

12. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à au Ministère du Commerce, Services des Marchés Publics, 1^{er} étage, porte 106, Tél. 222.22.69.68 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

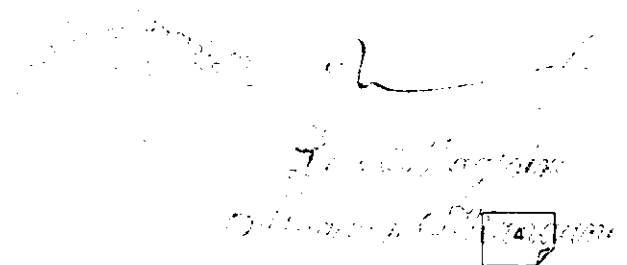
13. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation, faits, actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517 ou l'Autorité des Marchés Publics (MINMAP) ,(SMS ou APPELS) aux numéros : (237) 673 20 57 25 et 6 99 37 07 48.

Yaoundé, le 10 AVR 2026
LE MINISTRE DU COMMERCE.

COPIES:

- MINMAP ;
- ARMP ;
- MINCOMMERCE ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.


The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains text that is partially obscured by the signature and other markings.